

### **ATTRIBUTION LOGEMENT DE LA MAIRIE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la locataire actuelle a demandé à quitter le logement au 31 août 2014. Le délai de préavis est normalement de 3 mois.

Deux personnes se sont portées candidates à la location pour le 1<sup>er</sup> septembre 2014 :

Le logement est réattribué à un nouveau locataire pour un loyer de 467 €.

### **INSCRIPTION SUR LA FACADE DE LA MAIRIE**

Le Conseil Municipal demande que l'inscription « MAIRIE » soit apposée sur la façade de la Mairie car rien n'indique la fonction du bâtiment.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Guerre 14-18**

Le dossier suivi par Mme Jocelyne BOUTILLIER sera étudié lors du prochain conseil. Il est demandé aux conseillers de réfléchir aux questions suivantes :

- Comment informer les habitants ?
- Prévoit-on une visite de musée ou un site avec les familles et enfants pour un rapprochement de tous dans le village ?

#### **Informatique**

Monsieur Gérard BRIFFAUX a pris contact avec le Maire de Dampierre, Francis MACHET, pour « informatiser » éventuellement la salle des associations.

Il suggère d'y faire installer une ligne Internet, d'acheter un ou deux ordinateurs qui seraient mis à la disposition des habitants des 2 villages. Une formation pourrait être dispensée aux personnes qui le souhaiteraient.